

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 29 juin 2017, Maison de Paroisse, 20h15

Monsieur Philippe TAUXE, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette deuxième séance du Conseil communal de l'année 2017 qu'il ouvre en demandant à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Marco ANTUNES DIAS, Violeta ARSIC STANOJEVIC (2^{ème} appel), Nicolas BAUME, Corinne BLANCHARD, Marie-France BRIDE, Pascal BRUGGER, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Bertrand CHAUVY, Jean-Blaise CLAPASSON, Julien CLAPASSON, Joao DA COSTA ALVES, Dejan DOLENAC, Brock FIEDLER, Joan GALLMEIER, Claude GAULIS, Blaise HEFTI, Jean HOHL, Jean-Christophe ISENSCHMIED, Julia LÖFSTEDT, Ian MAC DONALD, Serge MOREL, Frédéric MOREROD, John MORIER, Vincent MOTTIER, Kimberly OPPENHEIM, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Eric PELLAUD, Serge PFISTER HAZENBERG, Christoph OTT, Sonia RAUSIS, Emilien SCHWIZGEBEL, Philippe TAUXE, Maria VALENTIN AEBERSOLD, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Madame et Messieurs Françoise SCHÜLER, Eric BARROUD, Jean-Claude BONELLI, Joao CARDOSO, Théophile CUCHE, Jean-Luc FRIEDRICH, Sébastien LIETTA, Mikael OSCARSSON.

Absents : Madame Eve WIDMER-KNECHT et Monsieur Pierre BOURQUIN

Le premier appel fait constater la présence de 34 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 MARS 2017

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2017 a été adressé à chaque conseillère et conseiller. Aucune remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la Secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera suivi tel que proposé.

3. ASSERMENTATION(S)

Aucune

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DÉCÈS

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de 6 personnes habitant dans notre Commune. Il s'agit de Mesdames et Messieurs

Stefano FLUCK

Myriam HUBERT

Sigrid OTT, dans sa 101^{ème} année
grand-maman de notre Conseiller Christoph OTT

Gabriel FONTANNAZ

Monique TISSOT-DAGUETTE

Elisabeth DUPERTUIS

L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

NAISSANCES

C'est avec plaisir qu'il souhaite la bienvenue à 6 nouveau-nés. Il s'agit de :

Rebecca PARASHIVOLU

Justin ISENSCHMIED
fils de notre Conseiller Jean-Christophe ISENSCHMIED

Kimia RANJBAR TEHRANI MOTLAGH

Arnaud BRAND

Naëlle MORTIER

Alix LE NY

Félicitations aux heureux parents.

Il profite également d'adresser ses meilleurs vœux de bonheur à notre Conseillère Eve WIDMER-KNECHT qui s'est mariée le 12 mai dernier.

VOTATIONS - ÉLECTIONS

Les 30 avril et 21 mai derniers, ont eu lieu les élections cantonales ainsi qu'une votation sur 1 objet fédéral et les résultats pour Leysin ont été les suivants :

30 avril 2017 – Election des 9 députés de l'arrondissement au Grand Conseil

Electeurs inscrits	:	1'389	
Bulletins rentrés	:	553	(39,81%)
Bulletins blancs	:	3	
Bulletins nuls	:	7	
Valables	:	543	

Liste no 1	Les Verts, mouvement écologiste vaudois	729
Liste no 2	PLR. Les Libéraux-Radicaux	1'807
Liste no 3	Parti Socialiste du district d'Aigle	970
Liste no 4	Alliance Centriste du Chablais & Indépendants	279
Liste no 5	UDC Union Démocratique du Centre	784
Liste no 6	Ensemble à Gauche	254
	Suffrages blancs	64
	Total	4'887

30 avril 2017 – Election de 7 membres au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Electeurs inscrits	:	1'389
Bulletins rentrés	:	565 (40,68%)
Bulletins blancs	:	0
Bulletins nuls	:	11
Valables	:	554

Obtiennent des voix	:	MAILLARD Pierre-Yves	:	330 suffrages
		BROULIS Pascal	:	329 suffrages
		DE QUATTRO Jacqueline	:	318 suffrages
		LEUBA Philippe	:	313 suffrages
		GORRITE Nuria	:	291 suffrages
		METRAUX Béatrice	:	265 suffrages
		CESLA Amarelle	:	244 suffrages
		NICOLET Jacques	:	236 suffrages
		LUCCARINI Yvan	:	36 suffrages
		MORAND Guillaume Toto	:	36 suffrages
		POINTET François	:	36 suffrages
		BUCLIN Adrien	:	32 suffrages
		MISIEGO Céline	:	31 suffrages
		VILLA Sylvie	:	28 suffrages
		MELLY Serge	:	24 suffrages
		Voix éparses	:	8 suffrages
		Total		2'557 suffrages

21 mai 2017 – Election de 2 membres au Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Electeurs inscrits	:	1'383
Bulletins rentrés	:	504 (36,44%)
Bulletins blancs	:	5
Bulletins nuls	:	10
Valables	:	494

Obtiennent des voix	:	METRAUX Béatrice	:	225 suffrages
		CHEVALLEY Isabelle	:	215 suffrages
		NICOLET Jacques	:	210 suffrages
		AMARELLE Cesla	:	201 suffrages
		MORAND Guillaume Toto	:	53 suffrages
		VILLA Sylvie	:	21 suffrages
		Voix éparses	:	1 suffrage
		Total		926 suffrages

21 mai 2017 – Votation fédérale

	Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)
Electeurs inscrits	1'386
Blancs	4
Nuls	1
Valables	585
Bulletins rentrés	590 (42,57%)
OUI	482 (82,39%)
NON	103 (17,61%)

REPRÉSENTATIONS

Depuis la dernière séance, Monsieur le Président a participé à plusieurs événements :

- Le 28 avril, au repas de soutien du 71^{ème} Tour de Romandie, en compagnie de quelques Conseillers. Les retours ont été très positifs et il remercie la Commune pour l'organisation de cette tablée.
- Le 29 avril, au verre de l'amitié offert par le Comité d'organisation dans le cadre de l'arrivée d'étape du Tour de Romandie.
- Le 18 mai, à l'Assemblée Générale de l'ATALC (Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses).
- Le 6 juin, les Présidents des Conseils communaux vaudois ont été conviés par Monsieur Grégory DEVAUD, Président du Grand Conseil, afin de découvrir le nouveau Parlement vaudois. Durant cette soirée, Monsieur Frédéric GROGNUZ, Vice-président de la Cour des comptes a également présenté un certain nombre de points relatifs à l'organisation, au financement et contrôle démocratique des associations de communes vaudoises.

A ce propos, des informations sont à disposition sur le site du Canton de Vaud.

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016 - 2021

Monsieur le Président tient à souligner le faible taux de participation des Conseillers à cette présentation, certes facultative mais néanmoins importante. Au vu du travail conséquent effectué par la Municipalité, cette dernière n'aurait probablement pas regretté d'y rencontrer plus de participants. Il constate également que cette deuxième

séance du Conseil ne suscite guère plus d'engouement, ce qu'il met sur le compte des vacances estivales. Il encourage donc chacun et chacune à motiver les membres de leur groupe respectif à participer en nombre au prochain Conseil.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'EXAMEN DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2016

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2016

Monsieur Brock FIEDLER, Rapporteur remplaçant de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'adopter les comptes 2016.

Monsieur Jean-Daniel CHAMPAGNAC regrette que l'achat de la dameuse n'ait pas fait l'objet d'un préavis ou tout au moins d'une information à posteriori à ce sujet.

Monsieur Julien CLAPASSON fait part du même constat.

Monsieur le Syndic accepte cette remarque et en prend bonne note.

Le rapport de la Commission de gestion ayant été envoyé par courriel à tous les Conseillers et Conseillères, il n'en sera pas donné lecture étant donné sa longueur, sauf si quelqu'un en fait expressément la demande.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président clôt la discussion et lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à l'unanimité.

6. RENOUELEMENT DU BUREAU DU CONSEIL POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018

Comme l'article 12 du Règlement du Conseil l'autorise, il est proposé que chaque élection s'opère tacitement lorsque le nombre de candidat est égal à celui des sièges à pourvoir. Si aucune autre proposition n'est formulée, les personnes actuellement en poste seraient reconduites dans leur fonction respective pour une année.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Election du Président

Monsieur Claude GAULIS souligne qu'étant donné que l'actuel Président est bien au point et que des discussions abouties ont eu lieu entre les groupes afin de prolonger son mandat à deux ans, il propose que Monsieur TAUXE soit réélu pour une année.

Aucune autre proposition n'étant formulée, Monsieur Philippe TAUXE est reconduit tacitement dans sa fonction.

Monsieur le Président remercie chacun et chacune pour la confiance témoignée et se dit ravi de pouvoir exercer cette activité pour une année supplémentaire.

Élection du 1^{er} Vice-président

Aucune autre proposition n'étant formulée, est reconduit tacitement 1^{er} Vice-président, Monsieur Serge PFISTER HAZENBERG.

Élection du 2^{ème} Vice-président

Aucune autre proposition n'étant formulée, est reconduit tacitement 2^{ème} Vice-président, Monsieur Claude GAULIS.

Élection de deux scrutateurs

Aucune autre proposition n'étant formulée, sont reconduits tacitement scrutateurs, Messieurs Jean HOHL et Emilien SCHWIZGEBEL.

Élection de deux scrutateurs suppléants

Aucune autre proposition n'étant formulée, sont reconduits tacitement scrutateurs-suppléants, Messieurs Marco ANTUNES DIAS et Eric BARROUD.

Monsieur TAUXE félicite ces Messieurs pour le renouvellement de leur mandat.

7. NOMINATION(S)

Aucune.

Monsieur Pascal BRUGGER annonce qu'il a reçu par courriel dans l'après-midi, la démission de Monsieur Jean-Claude BONELLI du Conseil communal, courriel qui a été adressé également à vos Président et Secrétaire.

Monsieur le Président précise qu'après discussion avec Monsieur BONELLI, il a été convenu que sa démission ne sera annoncée qu'après réception d'un courrier signé, lors du prochain Conseil.

8. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Diverses communications écrites ont été transmises par la Municipalité concernant le Foyer de l'Entraide, la Buvette de Mayen et Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA) et ces dernières ne suscitent aucune remarque particulière.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT :

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016 - 2021

Comme relevé tout à l'heure par le Président, la participation à cette présentation était décevante, essentiellement en raison de la défection des membres de l'un des partis politiques, ce qui ne l'enchantait guère.

Ce programme mérite qu'il soit explicité et que chacun prenne conscience des projets que la Municipalité souhaite mettre en oeuvre durant cette législature. Dès lors, une nouvelle présentation aura lieu le 5 octobre prochain, en préambule de la séance du Conseil communal.

Il précise également que ce dossier a été adressé par courriel uniquement aux Conseillers qui ont participé à cette soirée, car il n'était pas question de le diffuser sans explication préalable.

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (LAT)

Pour rappel, le Canton, respectivement les communes, ont l'obligation de procéder au redimensionnement du territoire à bâtir. Notre intention est aboutie, néanmoins nous n'atteindrons très clairement pas le quota de dézonage exigé par la Loi. De ce fait, nous sommes actuellement en négociations avec le Service du développement territorial (SDT). Nous attendions également la validation du Plan directeur cantonal par le Grand Conseil, qui a tout de même une certaine influence sur notre proposition, notamment en ce qui concerne l'année de référence des calculs de population, qui a finalement été arrêtée à 2015. Dès réception d'une prise de position de la part du SDT, nous réunirons la Commission "Vision Leysin 2030" pour la suite des opérations. Cette Commission intégrera également la planification énergétique territoriale qui fait partie intégrante des démarches d'aménagement du territoire.

REFUGE DE MAYEN

L'inauguration officielle du Refuge de Mayen aura lieu demain 1^{er} juillet en la présence d'un nouveau tenancier, Monsieur Blaise CHABLAIX. Il encourage chacun et chacune à s'y rendre à cette occasion.

9. INTERPELLATIONS

Aucune.

10. POSTULATS

Aucun.

11. MOTIONS

Aucune.

12. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Monsieur le Président rappelle que le Conseil a pour habitude de verser les jetons de présence de la dernière séance avant l'été, à un organisme local. Il propose cette année d'en faire bénéficier "l'Assiette de l'Amitié", dont Madame Adline ROEHRICH est responsable. Il souligne l'engagement de cette organisation pour la collectivité et remercie tous les bénévoles pour le temps qu'ils consacrent à égayer les journées d'un certain nombre de nos aînés. En cas d'intérêt pour cette association, Madame Gemma MIGOTTI se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements (Tél. 024 494 12 83). Cette dernière remercie les membres du Conseil pour leur générosité.

MOTION DU 24 SEPTEMBRE 2015 : DISSUADER LES USAGERS MOTORISÉS D'EMPRUNTER LES CHEMINS INTERDITS

Monsieur Jean-Christophe ISENSCHMIED rappelle que lors de la séance du Conseil du 24 septembre 2015, l'UDC avait déposé la motion précitée. Il souhaite savoir où en est

ce dossier et si des mesures, autres que quelques « tirages d'oreilles » sont envisagées.

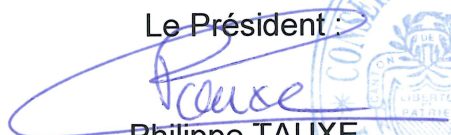
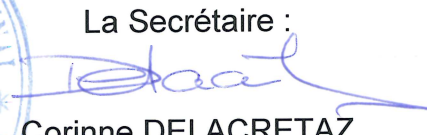
Monsieur Daniel NIKLES confirme que des contrôles ont été effectués par l'Assistant de sécurité publique, mais il est vrai que la législation concernant les panneaux de signalisation est véritablement complexe et qu'elle exige de prendre en compte de nombreux éléments. La Municipalité étudie toutes les opportunités afin de trouver la meilleure solution à cette problématique.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, Monsieur le Président demande à Madame la Secrétaire de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 35 personnes.

Il rappelle que la prochaine séance aura lieu le 5 octobre prochain, vous remercie de votre attention ainsi que la Municipalité pour sa présence et souhaite à toutes et tous un bel été. Il clôt cette assemblée et lève la séance à 20h50.

Leysin, le 29 juin 2017

Pour le Conseil communal :

Le Président :	La Secrétaire :
	
Philippe TAUXE	Corinne DELACRETAZ

